

Pourquoi il faut vous méfier des appels masqués que vous recevrez à partir du 1er janvier 2026

Dès le 1er janvier 2026, les appels en « numéro masqué » vont se multiplier. Une nouvelle règle de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), impose de cacher tout numéro impossible à authentifier. Un changement destiné à freiner les arnaques...

À compter du 1er janvier 2026, un changement va s'imposer sur nos téléphones: de nombreux appels apparaîtront désormais comme « masqués », même si l'appelant n'a pas volontairement caché son identité. Cette nouveauté découle d'une décision de l'Arcep, le régulateur des communications, qui entend mieux protéger les particuliers contre les fraudes.

Le but ? Empêcher l'usurpation de numéros, une pratique devenue courante, où des escrocs imitent un numéro français pour se faire passer pour une banque, une administration ou un organisme du quotidien.

Si le système technique chargé de vérifier l'authenticité d'un numéro échoue (ce qui arrive souvent quand les appels proviennent de l'étranger mais semblent afficher un numéro français), l'opérateur devra remplacer automatiquement le numéro par l'indication “masqué”. Cette mesure vise donc à rendre plus fiable l'affichage des numéros... mais elle risque aussi de bousculer un peu nos habitudes : un appel masqué n'indiquera plus seulement un interlocuteur volontairement discret, mais aussi un numéro impossible à authentifier.

Pourquoi les appels frauduleux sont-ils devenus si difficiles à détecter ?

Depuis plusieurs années, les signalements liés aux arnaques téléphoniques explosent : usurpation de numéros mobiles, faux appels administratifs, démarches commerciales abusives... les fraudeurs utilisent des techniques pour faire apparaître un numéro local crédible, alors qu'ils appellent depuis l'étranger ou depuis des plateformes clandestines.

Avec la réforme qui entrera en vigueur début 2026, l'Arcep souhaite bloquer automatiquement la « crédibilité visuelle » de ces appels en empêchant l'affichage de numéros douteux. Ainsi, un numéro visible devrait devenir synonyme de « numéro certifié » tandis qu'un numéro masqué devra appeler à la vigilance.

Comment réagir face aux appels masqués à partir de 2026 ?

La règle d'or à partir de 2026 sera simple : **si un numéro masqué apparaît, mieux vaut ne pas décrocher. Cela ne signifie pas que tous les appels masqués seront frauduleux, mais qu'ils seront potentiellement non authentifiables et donc plus risqués.**

Voici quelques réflexes à adopter :

- **Ignorez les messages pressants ou inquiétants laissés sur votre répondeur.**
- En cas de doute, **contactez directement** votre banque, assurance ou administration avec leurs numéros officiels.
- Inscrivez-vous sur [**Bloctel**](#), le registre public contre le démarchage, même si cela ne bloque pas les arnaques, cela réduit la quantité d'appels commerciaux.
- Signalez tout appel suspect sur la plateforme dédiée de l'[**Arcep**](#) ou via **33700** pour les SMS.

Source : notretemps.com

 [Imprimer](#)